



## COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :  
En exercice : 19  
Présents : 19  
Votants : 19

Le 20 mars 2026, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le vendredi 20 mars 2026 par voie dématérialisée.

**En présence de :** CAILLARD Estelle, DELAROCHE Alexandra, DENIS Stéphane, DRAGON Sandra, DUVAL Aurélien, GABARD Bruno, GOUPIL Evelyne, GRANDVALLET Chantal, GUERIN Quentin, JUGEL Stéven, LE MOIGNE Nolwenn, LEBORGNE Frédéric, NOËL Pierre, O Denis, PAISLEY Bernard, PONGERARD Pascale, REMY Louise, RENAUDIE Hania, WHITE Cécile

**Secrétaire de séance :** LE MOIGNE Nolwenn

#### 2026-037 - DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT FRELONS ASIATIQUES

**Rapporteur :** RENAUDIE Hania

Le rôle du référent frelons asiatiques est de renseigner les administrés en présence d'un nid de frelons et notamment d'aller vérifier s'il s'agit bien de frelons asiatiques. Il doit décompter le nombre de nids détruits par an et le transmettre à la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles).

Il doit également remettre la liste des désinsectiseurs référencés aux particuliers qui en font la demande.

Le Conseil municipal a désigné, à l'unanimité, M. Bruno GABARD pour assurer cette mission.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 20 mars 2026

Le président de séance,  
Hania RENAUDIE, Maire

Le secrétaire de séance,  
Nolwenn LE MOIGNE, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire